

Date : _____ **Propriétaire :** _____
(Seul le propriétaire de l'emplacement peut effectuer la présente demande.)

Adresse : _____

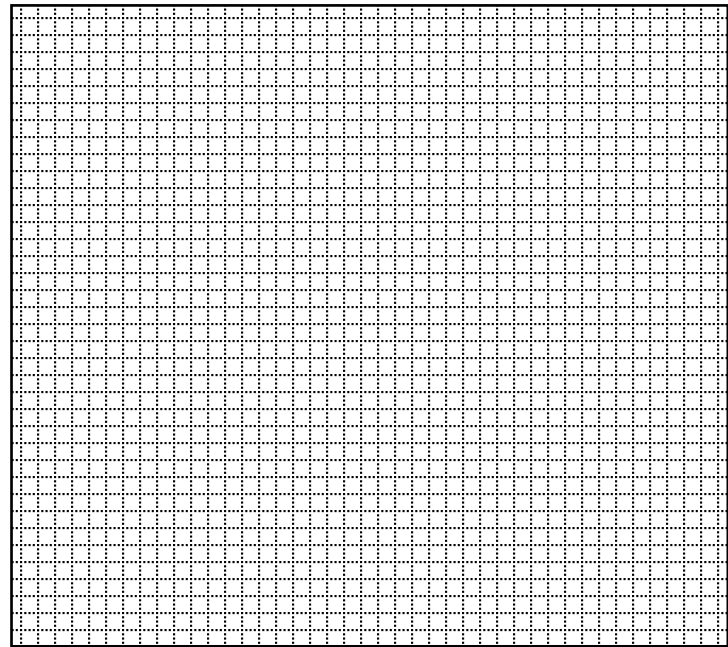
Téléphone : _____
Résidence Cellulaire

Normes d'implantation

Le foyer doit être situé :

- à plus de trois (3) mètres (9' 10") de tout bâtiment et de toute autre matière combustible ou inflammable,
- à plus de huit (8) mètres (26' 3") de tout réservoir de combustible (sauf pour les réservoirs de neuf (9) kg et moins (20 livres) pour lesquels une distance minimale de cinq (5) mètres (16' 5") est requise,
- à plus de deux (2) mètres (6' 7") des lignes latérales et arrière de la propriété;

Localisation (Croquis)



Localisation en mètre de

Signature du demandeur

Je déclare que les renseignements ci-dessus sont exacts et je m'engage à me conformer à la réglementation municipale en vigueur.

Signature du propriétaire

inspecteur

Inspection

Permis émis	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Date : _____
Note : _____	Signature : _____		

No. de permis : _____
